

de la psychiatrie et l'Hygiène mentale au Centre inter-facultaire du Travail.

Dans le domaine social, dès 1925, il a fondé avec son maître Xavier FRANCOTTE le Dispensaire d'Hygiène mentale, en faveur des malades que le sort a démunis.

Les magistrats apprécient en lui, comme expert des tribunaux, la diligence, la clarté, la mesure et le poids de son avis.

Il s'éteint le 30 janvier 1967, après avoir, durant des mois, affronté la mort avec stoïcisme.

Paul DIVRY était Grand Officier des Ordres de la Couronne et de Léopold II.

Jean BOBON.

### **André Buttgenbach**

*décédé le 18 mars 1967*

Le Professeur André BUTTGENBACH a été emporté par la maladie le 18 mars 1967.

Né à Bruxelles en 1909, André BUTTGENBACH conquiert brillamment le diplôme de docteur en droit en 1933 et est proclamé premier au concours universitaire de 1934. Boursier de la Fondation universitaire et de la Fondation Francqui, il poursuit ses études à Paris où il est diplômé de l'École libre des Sciences politiques avec la mention très bien et prix. Successivement assistant volontaire en 1934, puis assistant full-time en 1936, il est reçu agrégé de droit public et administratif à l'unanimité par la Faculté de Droit en 1942. Il devient bientôt chargé de cours et est promu professeur ordinaire en 1947.

Nombreux sont les problèmes du droit constitutionnel et administratif contemporain auxquels André BUTTGENBACH a consacré des travaux de premier ordre : les pouvoirs spéciaux, les droits fondamentaux des personnes et des groupes sociaux, le statut de la presse, celui des universités et des centres de recherche, la réforme de

l'assistance publique et des hôpitaux universitaires, d'autres questions plus techniques comme celle de la protection des réserves aquifères souterraines sont parmi les thèmes où s'exercent son analyse juridique précise et son souci constant de synthèse.

Mais sa maîtrise s'est spécialement affirmée dans les ouvrages qu'il a consacrés à la théorie du service public, à l'organisation et aux modes de gestion des services administratifs ainsi que dans son « Manuel de droit administratif » deux fois épuisé et réédité. Ses travaux, en ces domaines, ont eu et ont encore un grand retentissement. En 1948-49, il est titulaire de la Chaire Francqui à l'Université Libre de Bruxelles ; de novembre 1958 à février 1959, il fait des leçons à la Faculté de Droit de l'Université du Caire sur la théorie du service public. Ses recherches ont contribué à renouveler l'enseignement du droit administratif en Belgique et à accroître le haut renom de l'École de Droit de Liège dans notre pays comme à l'étranger.

Membre de diverses sociétés savantes, il est aussi appelé à aider les praticiens de ses lumières. Il fut vice-président du Conseil Supérieur de l'Assistance et du Service social, fonctionnant auprès du Ministère de la Santé Publique et de la Famille et y présida la section « Service social ».

André BUTTGEBACH a bien mérité aussi de l'Université par le dévouement qu'il a déployé sans compter durant bon nombre d'années comme membre des Conseils d'administration du Service social de notre Alma Mater, des Amis de l'Université et du Hôte des étudiants.

Son activité à la Croix Rouge durant la guerre lui a valu la médaille d'or de première classe de cette institution.

Il était Officier de l'Ordre de Léopold.

Léon MOUREAU.